

# ADAGE ET PASS CULTURE, MODE D'EMPLOI

Fiche enseignant, réalisée par Florie Delacroix

1/6

Dans le cadre de la mission de référent culture d'un établissement, mais également si vous souhaitez tout simplement saisir un projet culturel et le financer avec le dispositif pass Culture (part collective), mis en place depuis 2021, il vous faut effectuer une procédure en plusieurs étapes sur la plate-forme Adage. Suivez le guide !

Ce document pourra par ailleurs servir aux référents culture de support de communication et de mode d'emploi à diffuser aux enseignants en début d'année.

## 1 Accéder à Adage

Accès par le **portail Arena**, qui rassemble tous les services de votre académie. L'identifiant et le mot de passe sont identiques à ceux de la messagerie académique et de l'ENT.

## 2 Être rédacteur de projet

Tout porteur de projet peut demander les **droits d'accès** à son chef d'établissement pour saisir dans Adage son projet et préserver les offres pass Culture qui lui correspondent. Le référent culture de votre établissement coordonne et saisit également un certain nombre de projets.

## 3 Créer un projet sur Adage



Afin qu'une offre pass Culture soit réservée définitivement, **elle doit obligatoirement être rattachée à un projet culturel**. Nous vous conseillons donc de commencer par cette étape, qui permet de clarifier le projet, d'en fixer les objectifs et de cerner son inscription dans les trois

dimensions de l'éducation artistique et culturelle (connaître, pratiquer, rencontrer). Il n'est pas nécessaire que chaque projet comporte des éléments dans chacune de ses parties, mais au minimum dans l'une d'entre elles.

ADAGE ET PASS CULTURE,  
MODE D'EMPLOI

2/6

## 3 Créer un projet sur Adage (suite)



Attention, il faut bien faire la différence entre :

- **Les enseignements artistiques** : ils correspondent à des cours ou à une activité récurrente sur l'année. Exemple : option Arts Plastiques, enseignement de spécialité théâtre, musique, arts etc. ; chorale.
- **Les projets liés à des dispositifs** : il faut saisir ici les projets qui appartiennent à des dispositifs nationaux, comme « Collège au cinéma » et « Lycéens au cinéma », le Goncourt des Lycéens, Les Nuits de la lecture etc.
- **Les projets à l'initiative de l'établissement** : ils désignent tous les autres projets.

Il faut également indiquer le nom de chaque enseignant participant au projet et créer un groupe classe qui lui est lié. Les listes de classes sont directement importées de Pronote ou des logiciels de gestion de classe, il n'est donc pas nécessaire de saisir chaque nom. Selon les établissements scolaires, l'importation Pronote n'est que partielle, il faut donc créer la liste élève par élève dans le cas des groupes dispersés dans plusieurs classes.

Pour rappel, les domaines couverts par l'EAC et concernés par les offres pass Culture sont les suivants<sup>1</sup> :

- patrimoine, mémoire, architecture
- arts numériques, arts visuels, arts plastiques, arts appliqués, design
- culture scientifique, technique et industrielle, développement durable, gastronomie et arts du goût
- arts du cirque et arts de la rue, danse, théâtre, expression dramatique, marionnettes
- cinéma, audiovisuel, photographie
- univers du livre, de la lecture et des écritures, bande dessinée
- musique
- média et information.

1. Vademecum de la part collective du pass Culture, septembre 2022. p. 10.

ADAGE ET PASS CULTURE,  
MODE D'EMPLOI

3/6

## 4 Consulter les offres pass Culture de l'établissement



La part collective du pass Culture attribue une somme pour chaque élève (différente de la part individuelle, que les élèves utilisent à leur guise). Elle s'élève à 25 € pour les collégiens, 30 € pour les élèves de 2<sup>de</sup> et de CAP, et à 20 € pour les élèves de 1<sup>res</sup> et de Terminales (générales, technologiques et professionnelles).

À noter : cette somme individuelle est regroupée dans une enveloppe globale pour l'établissement, ce qui permet de la consommer, non élève par élève, mais comme financement de tout projet ou sortie culturelle. La somme prévisionnelle apparaît en haut à droite sur Adage et est ajustée en temps réel, au fur et à mesure des réservations des pass Culture.

Pour apparaître, l'offre doit avoir été créée avant par le partenaire culturel qui intervient auprès des élèves ou par le lieu de la sortie culturelle. Si la structure ou le professionnel est déjà inscrit sur la plateforme pass Culture pro, l'offre apparaît très rapidement sur Adage. Sinon, le délai d'homologation est bien plus long (plusieurs semaines).

## 5 Préréserver l'offre pass Culture



Dès que vous aurez préréservé l'offre pass Culture sur Adage, votre chef d'établissement recevra un mail automatique lui demandant de la **réserver**.

Attention, **chaque offre comporte une date limite de réservation, qui correspond à la date de la prestation culturelle. Elle ne peut pas être validée après coup!**

Précision importante : le pass Culture ne peut pas servir à financer les **transports** vers les lieux culturels.

## ADAGE ET PASS CULTURE, MODE D'EMPLOI

4/6

### 6 Consulter le suivi des offres pass Culture

Enseignement artistique	Date	Status	Action
Enseignement de sociabilité Arts : théâtre	Les gros patinent bien - le 11/10/2024 à 20:00	Consumé	▼
Enseignement artistique	LE LABYRINTHE DU SILENCE - le 17/10/2024 à 09:00	Consumé	▼
Enseignement artistique	LA TRAVIATA - le 11/10/2024 à 20:00	Consumé	▼
Enseignement artistique	LA TRAVIATA - le 11/10/2024 à 20:00	Consumé	▼
Enseignement artistique	Le mage du Kremlin - le 14/11/2024 à 19:30	Réservé	▼

Cette rubrique permet de voir si votre chef d'établissement a tout validé et d'accéder à un récapitulatif des actions en cours.

On retrouve ici la distinction entre les différents types de projets. Chaque offre est bien liée à un projet, saisi sur Adage. Si ce n'est pas le cas et que le projet n'a pas encore été saisi, l'offre figure en bas de liste.

## ADAGE ET PASS CULTURE, MODE D'EMPLOI

5/6

### 7 Lier l'offre pass Culture avec le projet correspondant

Domaines : \*

Piliers de l'EAC ⓘ

Rencontrer : ⓘ

Pratiquer : ⓘ

Connaitre : ⓘ

Actions pass Culture : Au préalable, préservez l'offre de votre partenaire dans l'onglet [pass Culture > Offres pass Culture](#). Cliquez sur « Ajouter une action pass Culture » pour sélectionner cette offre parmi les offres préservées par les professeurs de votre établissement.

Ajouter une action pass Culture

**Ajouter une offre pass Culture** : les offres déjà préservées vont apparaître. Il suffit de les sélectionner et de les associer aux groupes-classes du projet.

Atelier de pratique artistique ou scientifique ponctuel  
Atelier d'écriture poétique avec Philippe Berthaut

Axes du volet culturel :  Priorités pédagogiques :

Classes engagées :  Mme  LETTRES MODERNES

Domaines artistiques et culturels :  
• Univers du livre, de la lecture et des écritures

Partenaires culturels :  
• Philippe Berthaut, poète ⓘ

Piliers de l'EAC :  
Rencontrer :

Pratiquer :

Actions pass Culture :

	Villeneuve ville écrivain - le 27/03/24 à 08:10	Consummé	<input type="text" value="[redacted]"/>
	Sentier d'écriture - le 28/03/24 à 14:17	Consummé	<input type="text" value="[redacted]"/>

Pensez à cliquer sur **Enregistrer** en bas de page, à la fin de la modification de la page.

Offres pass Culture réservées ou consommées

## ADAGE ET PASS CULTURE, MODE D'EMPLOI

6/6

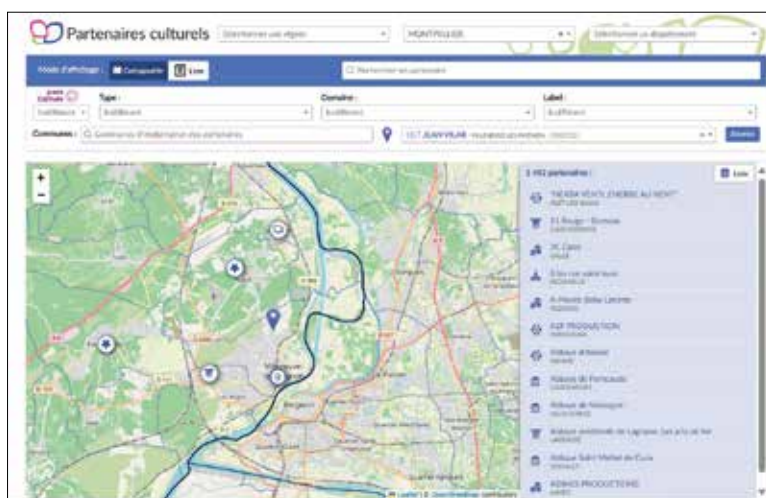
### 8 Faire un bilan du projet

Une fois la sortie, l'action ou le projet terminés, pensez à renseigner la partie « Bilan » dans la fiche projet que vous avez saisie sur Adage. Vous pouvez également ajouter dans la partie « Valorisation » un lien vers un site web ou une production numérique.

Pour le référent culture et le chef d'établissement, des indicateurs statistiques sont disponibles : ils permettent de lister tous les projets menés grâce à une fonction export en PDF. Les statistiques sont disponibles par types d'actions, par domaines artistiques, pour chaque partenaire culturel, et par offre pass Culture. Pour chacune de ces entrées, on peut voir la répartition par niveau sur l'année.

### Autres fonctionnalités d'Adage

- Recenser l'ensemble des projets culturels menés dans l'établissement, même ceux qui n'ont pas été financés par le pass Culture. Les données récoltées par les DAAC permettent ensuite de suivre les parcours en EAC des élèves sur tous les niveaux.
- Renseigner les axes du volet culturel de l'établissement, établir un diagnostic, recenser les besoins en formation continue en EAC de la part des personnels.
- S'inscrire à des appels à projets académiques ou nationaux : la liste des projets disponibles apparaît dès la page d'accueil de la plate-forme.
- Rechercher des partenaires culturels grâce à une cartographie de proximité.



### Ressources utiles

- Annuaire des DRAC par académie : <https://annuaire.service-public.fr/navigation/drac>
- Pour les structures culturelles, la plate-forme professionnelle du pass Culture : <https://passculture.pro/connexion?de=%2F>
- Des contacts à donner à vos partenaires qui ne sont pas encore enregistrés sur la plate-forme du pass Culture : homologation-pro@passculture.app Relations aux collectivités : collectivites@passculture.app Contacts : Clément Lavault et Julie Leroy.
- Pour l'homologation des professionnels de la culture, plus d'informations sur : [https://pass.culture.fr/wp-content/uploads/2023/11/PASS\\_BREF\\_COLLECTIVITES\\_DIGITAL.pdf](https://pass.culture.fr/wp-content/uploads/2023/11/PASS_BREF_COLLECTIVITES_DIGITAL.pdf)
- Sur la part collective du pass Culture : <https://pass.culture.fr/le-dispositif/>
- Sur les piliers de l'éducation artistique et culturelle et ses grands domaines : <https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>

## LISTE DES FICHES INTERCDI

INTERCDI N° 310-311

**Séances de découverte  
du CDI en lycée**  
Sandrine Leturcq

INTERCDI N° 309

**Réaliser un bilan d'activités**  
Lucile Sire

INTERCDI N° 308

**Tester le Design Thinking  
au CDI**  
Véronique Gardair

INTERCDI N° 307

**Printemps des poètes :  
les actions à mettre en place**  
Sophie Dreameu

INTERCDI N° 306

**Réaliser un podcast**  
Lucile Sire

INTERCDI N° 304-305

**Préparer la nuit de la lecture**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 303

**Analyser une photographie  
de presse**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 302

**Mettre en place des actions  
pour la journée des femmes**  
Sophie Dreameu

INTERCDI N° 301

**Publier des contenus sur e-sidoc**  
Lucile Sire

INTERCDI N° 299-300

**Réaliser un escape game**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 298

**Se préparer au Grand oral**  
Sophie Dreameu

INTERCDI N° 297

**Gérer le bruit au CDI**  
Timothée Mucchiutti

INTERCDI N° 296

**Préparer les élèves  
au Grand oral**  
Sophie Dreameu

INTERCDI N° 295

**Booktube et booktrailer**  
Lucile Sire

INTERCDI N° 294

**Les prix littéraires**  
Corinne Paris  
et Sandrine Leturcq

INTERCDI N° 292-93

**Trucs et astuces pour  
verdier le CDI**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 291

**Valoriser ses collections :  
la sélection documentaire**  
Timothée Mucchiutti

INTERCDI N° 290

**Réaliser des capsules vidéo  
pédagogiques**  
Lucile Sire

INTERCDI N° 289

**La veille documentaire**  
Lucile Sire

INTERCDI N° 288

**Réaliser un sketchnote**  
Virginie Breyton

INTERCDI N° 286-87

**Conseils pour lire à haute voix**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 285

**Réaliser une infographie**  
Lucile Sire

INTERCDI N° 284

**Déconnectez-vous!**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 283

**La Communication  
Non Violente**  
Bernadette Buffat-Gruber

INTERCDI N° 282

**SNT et documentation**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 280-81

**Monter une ludothèque**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 278

**Classements et classifications**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 277

**Ecrire un article de presse**  
Sandrine Leturcq

INTERCDI N° 276

**Communiquer et diffuser des  
informations au sein d'un EPLE**  
Florie Delacroix

INTERCDI N° 274-75

**Mettre en place une give-box**  
Florie Delacroix

...

**Suite de la liste sur le site  
internet d'InterCDI**

**Pour accéder aux archives des fiches InterCDI  
il suffit de se connecter sur le site internet**

<http://www.intercdi.org/category/fiche-intercdi/>

Si vous n'avez pas encore de compte, pour obtenir votre code d'accès, remplissez le formulaire dans Contact en utilisant le mail du CDI (pas de mail personnel) et en précisant votre nom, le nom de votre établissement, son adresse, son site internet, votre code client (celui-ci se trouve en haut à gauche de l'adresse de livraison). <http://www.intercdi.org/contact/>